



Projet d'agglomération de 3ème génération : une déception pour la coopération transfrontalière

Vendredi 14 septembre 2018, le Gouvernement suisse a déposé, devant les Chambres fédérales, son projet de loi relatif au financement des Projets d'agglomération de troisième génération. Si trois projets majeurs portés par le Canton de Genève sont réintégrés, ce résultat reste une déception pour tout le Grand Genève et pour la coopération transfrontalière.

Au terme de sa procédure de consultation, le Conseil fédéral de la Confédération suisse a finalement décidé d'affecter près de 104 millions CHF de crédits aux projets de mobilité du Grand Genève pour la période 2019-2022, dans le cadre du Projet d'agglomération de 3ème génération. Cinq projets situés sur territoire français seront ainsi cofinancés par la Confédération. Ils concernent deux Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM) du Léman Express (à Thonon-les-Bains et à la Roche-sur-Foron) et trois projets de mobilité douce (dans l'agglomération d'Annemasse et à Bonneville), pour un coût total de 30,39 millions CHF et 10,64 millions CHF de cofinancements bernois (35%).

Ce résultat, s'il témoigne de la cohérence d'actions à l'échelle du Grand Genève, constitue néanmoins une véritable déception.

A travers les résultats publiés ce jour, le Conseil fédéral n'a pas fait évoluer sa position sur des projets majeurs sur territoire français, comme l'extension du tramway genevois en direction de Saint-Genis-Pouilly, la phase 2 du tramway Genève-Annemasse, le BHNS RD 1005 du Chablais et le PEM Léman Express de Reignier. Les Chambres fédérales ont à présent jusqu'au mois de juin 2019 pour se prononcer.

Ces résultats amènent d'ores et déjà les partenaires du Grand Genève et les différents porteurs de projet à conduire une analyse, projet par projet, à se réorganiser et à définir de nouvelles méthodes d'actions. Chacun devra prendre ses responsabilités, y compris financières, pour les projets d'intérêts transfrontaliers, français et suisses.

Tous les partenaires sont, dès aujourd'hui, mobilisés à la recherche de solutions pour le court et le moyen terme, tant en matière de mobilité que de financements (fonds d'agglomération, etc).

Les besoins en matière de mobilité sont tels, particulièrement sur les axes transfrontaliers, que la déception ne peut céder la place à la résignation. Différentes initiatives seront prises dans les prochaines semaines.

Au-delà, les résultats du Projet d'agglomération 3 ne remettent pas en cause les financements et les projets retenus dans les Projets d'agglomération n°1 et n°2. Au contraire, ils nous invitent à accélérer la réalisation de tous les projets.

Contact presse

Sébastien JERDELET

Tél. : +33 (0)630 91 48 16

communication@genevoisfrancais.org

genevoisfrancais.org